Case FRC 5527

MILLE ET UNIÈME DÉNONCIATION FAITE À LA TRIBUNE DES JACOBINS.

Malgré que le rôle d'un dénonciateur ne soit ni beau ni noble à remplir, il est cependant des circonstances où l'honnête patriote doit éclairer ses concicoyens sur les dangers qui menacent la chose publique. L'homme malade de *patriotisme*, selon moi, ne doit consulter ni l'amitié, ni l'honneur, ni la nature; mais il doit prouver à son pays que le civisme est la première vertu qui doit tenir lieu de toutes les autres.

Brutus nous offre un bel exemple de ce que j'avance, lui qui condamna ses deux fils à mort, pour avoir conspiré contre la parrie. Nous ne sommes ni des Brutus, ni des Romains. Cependant je crois m'appercevoir à l'érudition et aux mœurs de mes chers collègues, que je suis dans ce sénat auguste qui se seroit, sans doute, honoré de nous avoir pour contemporain.

La découverte que j'ai faite, est bien digne de

MLW 10070

nous et du club qui, sans doute dans l'histoire de la révolution françaiſe, sera nommé le club par excellence.

Vous vous reſſouvenez sans doute, meſſieurs, de ce jour fameux, où nous avons juré de ne laiſſer établir en France aucune société rivale de la nôtre, et que nous avons porté le courage jusqu'à promettre de dévouer sans aucune pitié à la haine publique ceux qui pourroient nous porter ombrage. C'eſt en conſéquence de ces ſermens que j'ai fait les recherches les plus ſcrupuleuſes dans tous les quartiers de Paris, et vous allez voir qu'elles n'ont pas été inutiles.

J'ai appris, la ſemaine derniére, qu'un major de la garde nationale avoit eu le projet de s'aſſocier à ce club dont tout le crime eſt de nous déplaire. Il ne m'en falloit pas davantage pour me faire concevoir le projet de ſacrifier cet homme à notre jalouſie.

Je ſus que la diviſion s'aſſembloit pour monter la garde chez le Roi. Je me rendis au lieu du rendez-vous, où la troupe étoit arrivée. A la faveur d'un habit d'uniforme, ſemblable au loup dont parle la Fontaine, je paſſai de rang en rang, pour prévenir chaque ſoldat citoyen, que le major de la diviſion étoit accusé d'être d'un autre club que de celui des jacobins. D'abord on me fit la réponſe que j'attendois: c'eſt qu'il étoit libre à tout homme de choiſir telle ou telle ſociété. Comme j'avois prévu le coup, je ne fus point embaraſſé. En effet, j'avançai que la ſociété dont étoit le major, devoit être proscrite; que c'étoit elle qui avoit facilité le départ des dames, tantes du Roi; que c'étoit à elle enfin à qui l'on devoit le siège du village de la Chapelle. Envain a-t-on voulu me perſuader que le maire de la chapelle étoit ſeul coupable, et que cette affaire malheureuſe n'avoit été excitée par qui que ce ſoit. Comme l'impoſture a quelquefois de bonnes raiſons, je me

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

montrai digne de la respectable société, au moyen de deux ou trois calomnies; je ſus assez heureux pour persuader; mais j'en conviens, ce n'a pas été sans peine; cette maudite garde nationale commence à devenir incrédule, et à se méfier de tout ce qui a l'air jacobin. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que je n'avois pas ma petite perruque noire et sans poudre.

Enfin la dénonciation passe depuis les grénadiers jusqu'aux chasseurs; en moins d'une minutte il ſut décidé que l'on n'obéiroit point au major. C'est alors, mes chers collégues, que je sentis le doux plaisir de faire propager ces principes de concorde et de paix que je viens puiser deux fois la semaine dans cette assemblée que je regarde comme le foyer du patriotisme.

Le major arrive; il se fait un murmure dont il ignoroit le motif; mais ne pouvant plus douter qu'il ne ſût la cause de cette huée générale, il voulut dire un mot. Comme je craignois qu'il ne vint à bout de se justifier, ce qui ne lui auroit pas été difficile, un coup d'œil de ma part placé à propos, le mit dans l'impossibilité de prouver qu'il n'avoit pas le moindre tort, et le brave homme ſut condamné comme tant d'autres, sans avoir été entendu.

Vous voyez, Messieurs, que le commencement de cette affaire est fort bien mené; mais c'est à vous qu'il appartient de lui donner une fin digne de notre illustre assemblée. Permettez-moi cependant de joindre mes lumières aux vôtres.

Il me semble qu'il ne seroit point indifférent de nous rendre les maîtres de cette place, et pour y parvenir, rien n'est plus aisé. D'abord nous commençons par dénoncer le major aux soixante bataillons, et comme vous savez que nos membres ont eu l'a.

dresse de s'introduire par-tout, nous pouvons facilement, par une majorité de suffrages, qu'il ne dépend que de nous de réunir, faire nommer à cette place un de nos plus zélés défenseurs.

Ce discours vraiment énergique fut accueilli avoit les plus vifs transports; l'orateur fut porté en triomphe de la tribune jacobine à la place par les enragés patriotes, et pour le recompenser, comme il le méritoit, M. le président fit décréter que Gorsas feroit mention du préopinant dans sa feuille du lendemain. Le procès verbal des séances n'étant pas rendu public, et ce pour cause.....

Comme il étoit très-nécessaire de déplacer promptement le major, afin d'en venir plus facilement à bout, l'honnête Marat fut chargé du soin honorable de remplir chaque jour sa feuille d'atrocités sur son compte, afin d'amenter le peuple contre lui.

Le sieur Marat reçut cette commission avec reconnoissance, et se préparoit déjà à faire le serment de remplir, avec son patriotisme ordinaire, l'emploi délicat qui venoit de lui être confié, lorsque le président lui dit avec toute la noblesse de son rôle, » Il n'y a pas besoin de serment, aimable et » véridique Marat; votre zèle est connu; partez et » écrivez ».

Qui le croiroit? Marat digne de l'exécration du peuple qu'il empoissonne chaque jour de ses fastidieux écrits, eut des envieux.

Une foule de journalistes se levèrent au même moment, pour assurer la respectable assemblée qu'ils n'avoient pas démérité, et qu'ils savoient, comme Marat, être fourbes, calomniateurs, insolens, incendiaires et perfides.

Prudhomme ne dit rien; mais il déposa sur le bu-

reau du président ses deux derniers numéros, et le plan de doctrine qu'il se proposoit d'enseigner au club de la rue jacobite. On sait qu'il y réunit tous les jours bonne et nombreuse compagnie. On rendit hommage aux talens des auteurs jacobites, et la réclamation fut acceptée. On nomma donc pour assesseurs du célèbre Marat, Camille Desmoulin, l'enragé ridicule, Brissot, le plagiaire stupide, et Prudhomme, l'imposteur.

L'assemblée décida en outre qu'il seroit envoyée sur le champ une députation des membres les plus gangrenés dans tous les faubourgs et marchés de Paris, pour faire appuyer la motion jacobite.

La place n'étoit pas encore à la disposition du club, que l'on pensoit déjà à nommer l'auguste membre qui devoit la remplir. Les uns proposèrent M. de Menou, d'autres M. Barnave, d'autres enfin Nicolas Coupe-tête, exécuteur des basses œuvres des *amis de la constitution*; mais comme cette nomination étoit très-importante, il fut décidé qu'on iroit aux voix par assis et levé; ce qui fut exécuté à la minutte même.

M. le président fit faire silence, et annonça que tous les suffrages se réunissoient en faveur de M. Charles de Lameth, et il fut convenu que ce seroit lui que l'on porteroit aux deux épaulettes de major, lorsque la convocation seroit faite pour la nomination. Pour qu'il ne put point y avoir de quiproquo, il fit bien comprendre que cette nomination, quoique militaire se feroit comme celle du président de l'assemblée nationale; c'est-à-dire, que l'on ne porte au fauteuil du président, que le membre qui, la veille, a réuni le plus de suffrages aux jacobins; de la même manière enfin que l'on fait passer les décrets préparés et rédigés dans cette assemblée, *qui règne aujourd'hui sur toute la France.*

M. Charles de Lameth remercia l'assemblée, en annonçant qu'il ne pourroit point accepter cette place. On devina à son air embarassé, qu'il portoit ses vues un peu plus haut, et les conjectures ne sont pas fausses. On sait qu'il ne seroit pas fâché d'obrenir celle de commandant général. On me disoit hier à une assemblée de bataillon, que, malgré les efforts des plats folliculaires, vendus à une cabale de scélérats, M. de Lameth devoit renoncer à ses projets ambitieux. Pour la place de commandant général, il faut un homme sur la vertu et la bravoure duquel on peut compter. On l'a trouvé, il est chéri de tous ses soldats, et il restera en place tant que l'armée parisienne aura assez de force, pour lui donner des preuves de son attachement et de sa soumission. Les sarcasmes de quelques polissons ne produiront jamais l'effet qu'ils en attendent. On peut donc, par charité et par pitié, engager M. Charles de Lameth à ne pas refuser l'occasion de se produire.

A défaut de M. Charles Lameth qui persiste dans son refus, malgré les représentations de ses véritables amis, comme tous les suffrages, après lui, se réunissoient sur Nicolas Coupe-tête, il fut décidé qu'il seroit nommé. M. Barnave tira de sa poche un petit compliment qu'il fit au héros du 6 octobre 1789. Il vanta sur-tout la manière avec laquelle il se présenta dans cette *heureuse journée*.

M. Nicolas Coupe-tête n'est pas un trés-grand orateur; mais comme il connoit les hommes, il remit la hache à M. Barnave, en lui disant quelques mots à l'oreille, auxquels ce dernier sourit très-agréablement. L'assemblée qui devinoit qu'elle consigne on donnoit, fit entendre les applaudissemens les plus expressifs.

Quoiqu'il avoit été déposé sur le bureau des secré-

taires une infinité d'adresses et de dénonciations, la séance fut levée et indiquée au lendemain matin. Avant que les portes ne fussent ouvertes, M. le président annonça que plusieurs membres des atteliers de charité s'étoient présentés chez lui, pour lui demander l'affiliation au club pour eux, et pour leur trente mille camarades. On décréta qu'ils pouvoient se présenter le lendemain à la barre, et qu'ils seroient admis sans difficulté.

De l'imprimerie de L'AMI DE L'ORDRE.